



# Jeunes archis 2024 - 2025

## Informations générales

**Calendrier :** 1- 26/09/24 2- 17/10/24 3-28/11/24 4- 12/12/24 5- 23/01/25 6- 27/02/25  
7- 20/03/25 8- 24/04/25 9- 22/05/25 10- 19/06/25 11- 25/09/25

**Prix :** Gratuit sous réserve d'adhésion à FORM'A (40 € l'année)

**Lieu :** CROA Normandie 36 rue Arcisse de Caumont – 14000 CAEN

**Horaires :** de 18 H à 20 H – 2 heures

**Organisme de formation : FORM'A**

Adresse : 36 rue Arcisse de Caumont BP 90261 – 14013 CAEN Cedex 1  
Tél : 07. 49. 34.76. 89 – Mail : [contact@forma-architecture.fr](mailto:contact@forma-architecture.fr)

Déclaration d'activité enregistrée  
Sous le numéro 25 14 02549 14  
auprès du préfet de région Normandie  
Siret 752 539 189 00015 – APE 9499Z

**Contact :** Coordinatrice, Nathalie SAUDRAY – Mail : [contact@forma-architecture.fr](mailto:contact@forma-architecture.fr)

**Situation de handicap :** « Les personnes en situation de handicap sont invitées à se faire connaître dès que possible, afin de permettre d'adapter les modalités de la formation »

## Moyens pédagogiques et techniques de mise en œuvre

### • Objectifs

Transmettre un certain nombre d'informations de manière à alerter sur des données incontournables de l'exercice professionnel

### • Public

Jeunes architectes inscrits et jeunes diplômés en architecture.

### • Méthode

Un exposé d'une heure/une heure et demie et questions/réponses  
Des documents remis sur les thèmes abordés  
Des formations proposées pour chaque thème

### • animateurs

Delphine RÉHEL, Thomas VAUTIER ou Pierre ALLAL, avec à chaque réunion, un ou deux animateurs plus spécialisés sur le sujet abordé

### • Durée

Une réunion par mois pendant 11 mois, tous les troisièmes ou parfois quatrièmes jeudis (pour éviter les vacances scolaires de chaque mois à 18 h 00 à partir de septembre 2024. Attention, il n'a pas de réunion sur les mois de juillet et d'août.



# Jeunes archis 2024 - 2025

## PROGRAMME

### • Module 1 – Réunion du 26/09/2024

#### ⇒ L'Ordre - Présentation

- Conseil de l'Ordre
- Déontologie, droits et devoirs
- Confraternité
- Chambre de Discipline

### • Module 2 – Réunion du 17/10/2024

#### ⇒ 1<sup>ère</sup> installation. Exercice libéral ou société ?

- 1<sup>ère</sup> installation : quand ? où ? comment ?  
Reprise d'agence
- Statuts ? Structure ?
- Choix des locaux
- 1<sup>ères</sup> démarches (URSSAF, TVA, ...)

### • Module 3 – Réunion du 28/11/2024

#### ⇒ Recherche de la clientèle

- Relationnel, Confrères, Démarchage
- Concours / candidature / jury
- Confrères, Démarchage
- Mode de calculs, prix de revient
- Gestion de la trésorerie

### • Module 4 – Réunion du 12/12/2024

#### ⇒ Les contrats / Marchés publics / BIM

- Comment établir un contrat
- Quelles missions
- Devoir de conseil

### • Module 5 – Réunion du 23/01/2025

#### ⇒ Les contrats / Marchés privés

- Comment établir un contrat
- Quelles missions
- Devoir de conseil

### • Module 6 – Réunion du 27/02/2025

#### ⇒ Les Intervenants phase Permis de construire

- Instructeurs, ABF, Architecte conseil
- DDTM
- Le volet dématérialisé

### • Module 7 – Réunion du 20/03/2025

#### ⇒ Les Partenaires de la MOE

- Les divers bureaux d'études
- Bureau de contrôle

### • Module 8 – Réunion du 24/04/2025

#### ⇒ Les intervenants techniques et réglementaires

- Le SDIS
- Les services d'Accessibilité
- Autres services

### • Module 9 – Réunion du 22/05/2025

#### ⇒ Les pièces constitutives des marchés de travaux des entreprises

- Acte d'engagement,
- CCAG,
- Ordre de services
- Planning

### • Module 10 – Réunion du 19/06/2025

#### ⇒ Le chantier et les bureaux de contrôles

- Affichage et constats
- Établissement planning contractuel
- RV de chantier / PV de chantier
- SPS

### • Module 11 – Réunion du 25/09/2025

#### ⇒ Les assurances

- Pourquoi ?
- La déclaration : quand ? quoi ? combien ?
- L'oubli,
- Les conséquences de défaut d'assurance



# Jeunes archis 2024 - 2025

## BULLETIN D'INSCRIPTION - CONDITIONS ET MODALITÉ

Les réunions ne sont pas dissociables, les 11 modules forment un tout indivisible  
Toutes les réunions proposées sont en présentiel. Aucun module en distanciel.  
Profiter de ce temps d'échange entre professionnel pour vous constituer un réseau

NOM ..... Prénom .....

Agence (Éventuellement) .....

Adresse postale .....

.....  
.....

Tél ..... Mob .....

Mail .....

Salarié(e)

Libéral(e) ou associé(e)

### Coût Pédagogique

Adhérent

Gratuit

Non Adhérent

40€ (la formation)

### Mode de paiement

Chèque

(CH à l'ordre de Form'A)

Virement

(Information bancaire ci-joint)

### Information bancaire

Code Banque 10107 – Code Guichet 00347 – Code BIC BREDFRPPXXX – Clé 36

IBAN FR76 1010 7003 4700 7240 2738 536 – N° Compte 00724027385

En signant le bulletin d'inscription, vous reconnaissez avoir pris connaissance des informations générales de suivis de la formation

**DATE, SIGNATURE & CACHET**

**N'oubliez pas de déclarer vos formations sur votre espace personnel**

Bulletin d'inscription 3/3